

Fleur de mer : nouvelle bretonne : [suite]

Autor(en): **Allard, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 52

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vait, en parlant d'un des nombreux criminels dont il a conté les exploits : « La main de ce meurtrier était froide comme la main d'un serpent. »

Un autre romancier, voulant peindre l'action merveilleuse d'un héros dans une bataille, a été plus loin encore. Il a dit : « Ce généreux guerrier brandissait sa formidable épée de la main droite, tenait un pistolet de la main gauche, et de l'autre menaçait l'ennemi de son poignard. »

Avant eux, Joseph Prudhomme avait affirmé que le sabre à lui offert par ses frères en garde nationale était « le plus beau jour de sa vie ». Et mille autres ont risqué d'aussi audacieuses comparaisons ; mais il faut beaucoup pardonner aux avocats, parce qu'ils ont beaucoup parlé, et beaucoup aux romanciers, parce qu'ils ont beaucoup écrit.

Citons encore le lapsus qui a échappé sur la scène à un des meilleurs artistes de la Comédie française. Son rôle portait ou à peu près cette phrase : « J'ai toujours été malheureux. Ma mère est morte en me mettant au monde ; mon père, un vieux soldat... »

L'artiste, avec une mélancolie inexprimable, a dit : — J'ai toujours été malheureux. Mon père est mort en me mettant au monde ; ma mère, un vieux soldat...

Un joli petit cadeau.

En effet, quel plus joli petit cadeau voulez-vous faire que l'une ou l'autre des trois séries des nouvelles *cartes-souvenir* que vient d'éditer M. Tarin, libraire, à Lausanne ; quoi de plus attrayant que ce choix de chromo-lithographies, nous donnant les vues les plus riantes des bords du Léman, avec le panorama des Alpes au second plan ; que voulez-vous envoyer, dans ce genre, aux amis, aux parents qui habitent à l'étranger, qui leur fasse plus plaisir que ces gracieux souvenirs d'une contrée qu'ils chérissent. C'est notre lac pris sous ses divers aspects, ses teintes variées, ses reflets magiques ; c'est la barque légère qui glisse sur sa nappe transparente ; c'est la mouette ou le cygne qui s'y prélassent mollement ; c'est Chillon, se reflétant dans les flots, à la mystérieuse clarté de la lune ; c'est l'église de Montreux qui découpe sa flèche sur le fond du lac ; c'est le chalet des Alpes avec le panorama imposant des cimes colorées par les rayons du matin. Et tout cela agrémenté avec infiniment de goût par de délicieuses guirlandes, des rameaux fleuris où se posent coquettement et folâtrant de ravissants petits oiseaux. Ajoutons qu'il ne s'agit point de reproductions de gravures ou de photographies ; toutes ces vues ont pour originaux des aquarelles d'artistes de renom : il suffit de citer MM. Bocion, Geisser, P. Robert et Mme Reinhard. — En vente chez l'éditeur, les principaux libraires et au bureau du *Conteur vaudois*, au prix de fr. 1,60 la série.

Qualité et défauts.

N'ia rein dè têt que d'âmâ bin adrai cauqon po lo trovâ galé, bio, et po lài bailli totès lè qualitâ que font de n'hommo 'na dzein dè sorte ; tot coumeint assebin, lè mau-deseint tràovont ti lè défauts po lè z'amouellâ su on lulu que câiont. Et coumeint cein porrà-te allâ autrameint, vu que lè papâi lo font ti lè iadzo que y'a dâi vôtès ; kâ quand l'est qu'on met on citoyein ein avant po être nommâ,

on l'affubliè, coumeint dè justo, dè totès les bounès qualitâ que faut po être bon po la pliance ; mâ quand on parti ein met dinsè ion ein avant, craque ! l'autro parti n'a rein dè pe pressâ què dè délavâ lo pourro candidat, qu'est dâi iadzo rudo eimbêtâ. Enfin quiet ! tot est biô tsi elliâo qu'on âmè bin, et rein ne vaut onna pipâ dè crouïo tabâ tsi lè z'autro.

Lo valet à Pétollion fréquentâvè la felhie à Pimpelineau, et tsacon sè créyâi que cein finetrâi pè on bet d'accordâiron. Ora, stu Pimpelineau qu'avâi z'âo z'u étâ dein lo teimps comi et associyî dein 'na tanéri, avâi gaillâ ramassâ oquie et s'étâi atsetâ onna mâison avoué cauquies pousès dè bon terrain, et coumeint l'avâi son bureau garni dè créancès, sa felhie, qu'étâi soletta d'infant, avâi gaillâ à preteindrè et l'étâi on bon parti. Pimpelineau, que n'étâi pas bête, étâi municipau, assesseu et l'avâi mêmeint étâ capitaino su lo militéro.

D'a premi que Pétollion couennâvè perquie, trovâvè tot bio, et quand parlâvè dâo pére dè sa gaupa, l'étâi adé : monsu lo municipau, monsu l'assesseu, monsu lo capitaino, et à l'ourè, c'étâi on assesseu qu'ein savâi dix iadzo mé què lo dzudzo dè pé, on capitaine qu'ein remontrâvè au colonet et on municipau que menâvè lo syndiquo que n'étâi que 'na bite à coté dè li. Et sa felhie ! c'étâi la pe brâva, la pe galéza, la pe dzeintiâ lurena dâo canton. Enfin quiet ! n'ia vâi rein dè comparablo à Pimpelineau et à sa felhie.

Ora, que lài a-te z'u ? Diabe lo mot y'ein sé ; mâ adé est-te que lo Pétollion a reçu son condzi dè la damuzalla Pimpelineau, et que l'assesseu lài a défeindu l'eintrâie dè la mâison.

On dzo, ein après, que lo pourro Pétollion sè trovâvè à 'na faire, reincontrè on camerâdo d'écoula militère à quoui l'avâi z'âo z'u contâ sè z'amouretès. Stu camerâdo, que peinsâvè que tot allâvè adé bin, lài fâ :

— A propou ! et monsu Pimpelineau et sa damuzalla vont adé bin, quiet ?

— Pouh ! qu'ein-sé-yo ! repond Pétollion, mè fotto pas mau dè cé marchand dè pé dè lapin et dè sa guenon dè bouéba !

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

III

— Mon embarras est extrême, fit-il en l'abordant ; voilà-t-il pas ce gars, assidu naguère en votre maison, qui maintenant recherche la nôtre et prétend à ma fille, dont il s'est éperdûment énamouré. Cela me cause plus de peine que de joie : pour rien au monde je ne me plaindrais à marcher sur vos brisées, et comme j'attache un grand prix à ton estime ainsi qu'à ton amitié, Hoël, je viens te demander conseil.

— Je suis sensible à ta démarche loyale, répondit Hoël, et t'en sais gré : rassure-toi, je ne te croirais pas capable de fausseté et sais que le hasard a tout fait. Va, tu peux bien prendre pour ta fille ce garçon, si cela te convient ; quant à moi, je n'en voudrais plus, alors même qu'il reviendrait vers la mienne, ne le trouvant pas assez sûr ! Et même, ajouta-t-il en terminant, d'un ton plus rude, si ce n'était en considération de toi, qui l'acceptes

pour gendre, je lui ferais durement expier sa trahison et le trouble qu'il a mis à ma maison.

Les deux pères s'étant abouchés ainsi et restant bons camarades quand même, entraîné par Léna, qui lui fit observer que les suites de cette union serait, en tout cas, sans inconvénient par rapport à leurs voisins, puisque leur enfant quitterait le hameau pour aller s'établir avec son mari en un autre, où eux-mêmes se pourraient fixer plus tard, Alain, non sans regret et fâcheux sentiment, accorda sa fille, et l'époque du mariage fut fixée à quelques mois de là, pour le printemps prochain.

Il y eut, le soir même où les deux pères s'étaient entretenus et mis d'entente, explication terrible au logis d'Ivonne, dès qu'il fut clos; elle entra contre Alain et Léna dans une effroyable rage :

— Les choses ne se sont pas passées ainsi que tu crois; cette Léna, jalouse de notre chance, a tendu des filets autour de ce jeune homme fortuné et nous l'a pris; mais je la veux démasquer et empêcher ce mariage dont nous recevrons un affront déshonorant, nuisible même à l'établissement de notre fille; attends un peu, je vais lui parler!

Ayant dit, elle s'élança vers la porte, toute gonflée de colère.

Mais son homme froidement l'arrêta, ayant quasiment baillé quittance sur cette affaire à son voisin, qu'il aimait et prisait grandement et dont la démarche honnête l'avait touché; à son tour, il s'échauffa et s'éleva furieusement contre sa femme.

— Si tu dis un mot, s'écria-t-il, si tu fais un geste qui mette la brouille entre nos voisins et nous, je te brise!

Elle, connaissant, pour en avoir éprouvé les effets, la redoutable violence de son mari, étant restée plusieurs fois pour morte sur l'aire sous ses coups, par le fait de la jalousie, se tut devant lui et renferma dans son âme le ressentiment de l'humiliation nouvelle que lui infligeait sa rivale; car, en sa pensée, Léna sournoisement avait machiné, comme jadis, pour arriver à ses fins et triompher d'elle.

Mieux encore, elle parut oublier dédaigneusement l'injure, ne laissant soupçonner à personne la noire rancune qu'elle en nourrissait, et se hâta de fiancer sa fille à un vaillant garçon qui, dès longtemps, en était épris et fut trop heureux de l'obtenir après en avoir désespéré.

Mais elle se jura bien de ne pas cette fois dévorer tout muettement sa rage sans vengeance et de saisir la première occasion qui s'offrirait à elle de rendre à son ennemie au centuple le mal qu'elle en avait reçu, dût-elle s'y perdre, et de changer sa joie en larmes.

Donc, en ce village, où les familles, peu nombreuses, étaient toutes alliées ou amies, où fraternellement on luttait contre les éléments pour assurer la vie commune, cette femme, jour et nuit, entretenait des pensées de haine active, travaillant côte à côte fréquemment avec celles dont secrètement, en son cœur, elle avait résolu de faire ses victimes et qui, contentes de leur sort, ne se doutaient pas, en la voyant si calme et presque cordiale, qu'elle complotait leur malheur.

En ces pauvres hameaux isolés des rives de Bretagne, où la terre est si dure et avare qu'à peine rend-elle à celui qui la cultive, en échange de ses sueurs, assez de pain noir pour la stricte subsistance, où les hêtes de ferme sont en très petit nombre, on a jamais de fumier en suffisance pour enrichir un peu ce sol maigre.

Quand l'herbe marine est poussée à la côte, les paysans bas-bretons vont, par bandes, vers le bord de la mer, et là, pendant de longues journées et souvent des nuits entières, les nuits claires, hommes, femmes, jeunes garçons et jeunes filles, dans l'eau jusqu'au cou, lancent sous l'écume d'immenses crocs et ramènent le goémon,

qu'ils dressent en vastes amas sur la falaise, où il se dessèche, se décompose et se transforme en engrais.

Plusieurs périssent, noyés ou domptés par le froid; n'importe en quelle saison, en quel temps, il leur faut fouiller la mer, d'autant plus productive qu'elle est plus bouleversée.

(A suivre.)

Boutades.

La petite Louisa ne manque pas de présence d'esprit. La veille de Noël, elle avait eu soin de placer dans chacune des cheminées de l'appartement un de ses petits souliers. Le matin venu, elle va faire sa récolte de cheminée en cheminée, sous l'escorte de Marie, la cuisinière. Après une abondante cueillette de joujoux et de bonbons, elle arrive à la dernière des cheminées. Dans le soulier qu'elle y avait déposé, son malicieux petit frère, d'accord avec la cuisinière, avait placé une superbe verge.

Louisa reste un instant interdite, puis, se ravisant tout-à-coup, elle s'écrie :

— Tiens, le bon homme Noël s'est trompé; il m'a envoyé la verge que je lui avais demandée pour Marie.

Le docteur, recommandant un changement d'air pour l'enfant d'un de nos abonnés atteint de la coqueluche, le moutard, âgé de trois ans, fut envoyé dans un village du canton de Berne, avec sa mère. Au bout de deux jours, l'enfant, qui toussait toujours et qui avait cru que le remède prescrit par le docteur était une potion, un sirop quelconque, dit à sa mère :

— Maman, pourquoi ne me donnes-tu pas une cuillerée de changement d'air pour me guérir?

Un ivrogne passe dans la rue Centrale en faisant de nombreux zigzags. Arrivé sur la place du Pont, il avise un agent de police :

— La rue du Pré..., s'il vous plaît?

— Vous n'avez qu'à aller tout droit.

— Tout droit! soupire le pochard avec découragement, alors je n'arriverai jamais.

Un pauvre diable, exaspéré contre son créancier, qui le poursuivait à outrance, s'écriait l'autre jour :

— Ce gredin!... Je le verrais se noyer sous mes yeux que je ne lui donnerais pas un verre d'eau!

Un valet de chambre terminait ainsi une lettre à sa belle :

« Ne sois pas surpris du ton un peu froid de la présente; elle peut s'égarer, et personne n'a besoin de savoir combien nos relations sont tendres. »

THÉÂTRE. — Demain, dimanche :

PIERRE-LE-NOIR ou les Chauffeurs,

grand drame en 5 actes, par MM. Dinaux et E. Sue.
— Rideau, 7 ³/₄ heures.

L. MONNET.